

LE
STENOGRAPHE
CANADIEN
(CANADIAN SHORTHAND JOURNAL)

18me ANNÉE.
No 9.

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1906.

Abonnement :
\$1 par an.

La sténographie est à l'écriture ordinaire ce que l'esquisse est à la peinture.

L'escrime des sténogrammes, comme celle des armes, exige une pratique constamment entretenue.

Qui donc aujourd'hui mieux qu'une sténographe sait tout entendre et tout retenir..., même ce qui ne se dit pas ?

En Allemagne, on compte pas moins de 116 rues consacrées à la mémoire du "père" de la sténographie allemande, Gabelsberger.

La sténographie, en favorisant l'acquisition plus rapide du savoir, concourt à l'émancipation des intelligences : elle fait plus, elle les mûrit et les fortifie.

Le Sénat de la ville libre de Hambourg a voté un subside de 300 marks en faveur du Congrès sténographique qui s'est tenu dans cette ville hanséatique à la fin d'août dernier.

Le IIe Congrès des professeurs des Écoles normales primaires d'Autriche a émis le vœu unanime de voir instruire la sténographie au nombre des matières obligatoires des écoles normales primaires.

D'après M. Cheysson, un chef d'administration qui a recours à la sténographie pour dicter ses lettres ou ses rapports, s'oblige à une gymnastique intellectuelle qui donne à l'esprit plus de vigueur, de précision et de vivacité.

Feu le juge en chef Higenbotham, de Victoria (Australie) était un Irlandais, né à Dublin il a 75 ans. Ce n'était pas seulement un magistrat distingué, mais aussi un des hommes politiques les plus sérieux de la colonie. Sur le siège, il avait une habitude qui est celle de bien peu de juges : il prenait note, en sténographie, des dépositions. Il ne s'était jamais laissé aller à perdre l'usage de ce talent, dû à l'exercice de la profession de *reporter* qu'il avait pratiqué dans sa jeunesse.

La plus haute expression de la vie publique c'est le Parlement, les Chambres, les débats des Chambres. La sténographie parlementaire en est elle-même la reproduction la plus élevée. Le grand intérêt auquel on a voulu ainsi pourvoir est celui de la *vérité historique*. Il est impossible, en effet, que l'histoire d'un pays puisse se faire autrement qu'à l'aide de la sténographie ; les débats des Chambres ne sont guère susceptibles d'analyse ; il faut aux discussions de cette nature la *textualité* ; or, l'exactitude, la vérité historique complète, la sténographie seule la donne. (Albert DELAUNAY).